

BULLETIN D'INFORMATION INTERCOMMUNAL



1^{er} semestre



EDITO DU PRESIDENT :

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les élus de la communauté et moi-même, souhaitons vous apporter, avec ce bulletin d'informations, les éléments nécessaires pour une bonne connaissance du travail communautaire, ses orientations, en matière d'investissement, ou encore de services aux habitants ; l'économie, avec l'accueil ou l'accompagnement d'entreprises ; sur le plan touristique avec l'organisation et la structuration du service. Démarche aussi qui conduit à accroître l'attractivité du territoire, notamment la construction du planétarium, voire même à suppléer l'absence d'initiative privée en matière d'hébergement hôtelier. C'est également la production de logements pour lutter contre la précarité énergétique, tout en répondant aux nombreuses demandes de locations que l'offre actuelle ne peut satisfaire.

Autre volonté, soutenir et même réinstaller, lorsqu'ils ont disparu, les commerces de proximité. Développer les services essentiels avec bientôt, l'ouverture d'une quatrième crèche sur le territoire communautaire.

Enfin, depuis quelques mois, la création du service de soutien administratif avec une Maison de Services Aux Publics, pour assister chacun de nous dans les difficultés de tous ordres qui peuvent se présenter. Des objectifs ambitieux emmenés par la volonté de servir le territoire et ses habitants.

Jacques DEPIEDS

*Président de la Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon*

► REILLANNE

Le conseil de communauté a décidé de réaliser à REILLANNE, un Bureau d'Informations Touristiques, qui sera situé Place de la Libération.

Le projet d'aménagement prend en compte l'existence des vestiges de l'ancien lavoir qui seront, à travers le projet, valorisés.

À ce jour le projet est évalué à la somme de 200 000 € avec, d'ores et déjà, une subvention de 50 000 € du Conseil Régional. Le financement du Conseil Départemental est en cours de sollicitation à hauteur de 50 000 €.



► BANON

En concertation avec la municipalité et le soutien de l'Etablissement Public Foncier Régional qui assure le portage financier des acquisitions, la maîtrise foncière est assurée au droit de la place publique, ce qui permet d'envisager la création de la maison du tourisme dans le bâtiment contigu au bureau de poste. L'objectif est de structurer et d'organiser le service tourisme sur l'ensemble du territoire communautaire.

► SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE/LINCEL

Afin de promouvoir les activités culturelles sur la commune, notamment après réouverture de l'observatoire de Haute-Provence, le Bureau d'Informations Touristiques joue pleinement son rôle auprès du Centre Astro ou encore du planétarium. Le Bureau d'Informations Touristiques tout en promouvant les activités de la commune, notamment à l'égard du centre d'astronomie et du Planétarium, a pour vocation le développement touristique du territoire communautaire.



◆ Le Planétarium



Une magnifique réussite qui participe à l'attractivité du territoire

Cette belle réalisation qui a représenté 2 500 000 € d'investissements porté par la Communauté de Haute Provence Pays de Banon, a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional, de la Fondation du Crédit Agricole et du Département qui a mis à disposition le terrain nécessaire.

► MANE

◆ Bureau d'Informations Touristiques

Pour la première fois le village de Mane dispose d'un Bureau d'Informations Touristiques, en lieu et place de l'ancienne boulangerie, sur la place principale. L'objectif étant d'essayer d'obtenir, pour la commune, le classement en commune touristique et enfin le label de Cité de Caractère qui exige ce type de service. Mais, il s'agit également d'être vecteur de développement pour les pôles attractifs du territoire et notamment sur la commune, Salagon et le Château de Sauvan.

La clientèle accueillie au couvent des Minimes avec son spa unique en France, est curieuse des particularités du territoire, le Bureau d'Informations Touristiques répond à ce besoin.

L'objectif de la démarche est multiple, notamment : accompagner le démarrage de l'Hôtel Couvent des Minimes****complètement métamorphosé avec un SPA unique en France.



► BANON

◆ Réalisation d'un Hôtel

L'absence de capacité hôtelière en Pays de Banon a conduit le conseil de communauté à répondre favorablement à la sollicitation d'un professionnel, en l'absence d'initiative privée.

Il s'agit, pour la communauté, dans le cadre d'un dispositif de type bail à construction, de réaliser un équipement hôtelier

par restauration de locaux, à l'époque dédiés à cette activité.

Les locaux dont il s'agit sont situés dans un bâtiment occupé au rez-de-chaussée par le café restaurant exploité par Monsieur SOUETRE.

L'objectif, pour la communauté, est d'aménager les deux étages, voire même les combles, afin d'encourager le séjour sur le territoire.

► SAINT-MARTIN-LES-EAUX

◆ Valorisation des Eaux Minérales

Réalisation d'un forage de reconnaissance en vue d'un usage thermo ludique à St Martin-les-Eaux

Depuis des temps immémoriaux, les eaux de la commune sont reconnues pour leurs vertues, notamment pour les maladies de la peau.

Des forages sont faits afin de déterminer l'emplacement de la veine d'eau. La démarche permettra de diversifier l'attractivité du territoire.

Coût de l'opération : 240 000 €

Financement : Etat (FNADT) 87 000 €



► MANE

◆ *La Caramelerie*

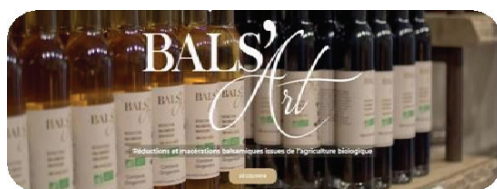
Etablie dans une bastide provençale du XVIIIème siècle, qui fut une « magnanerie », le visiteur est tout d'abord accueilli dans un jardin aménagé en refuge à papillons, en collaboration avec Act For Planet et la Ligue de Protection des Oiseaux.

La fabrication des caramels est totalement artisanale. L'atelier de production, visible derrière une grande baie vitrée et accessible par une passerelle, offre aux visiteurs une plongée dans l'histoire des manufactures anciennes.



► BANON

◆ *Bals'Art*



La société BALS'ART, productrice de vinaigres balsamiques, sera locataire du bâtiment en cours d'aménagement.

La mise à disposition du bâtiment à la société doit accompagner son développement et encourager la création d'emplois.

Le programme de travaux est évalué à 1 500 000 € avec un financement de 275 000 € DETR, 360 000 € Fonds verts et 300 000 € de la Région.

La production d'électricité, depuis les panneaux photovoltaïques, bénéficie à la communauté.



LA DETR



► BANON

◆ *LeBlanc extension du bâtiment*

Depuis son installation à BANON, la société LEBLANC connaît un essor remarquable qui nécessite l'extension du bâtiment.

Ainsi, le nombre de personnes qui travaillent sur le site de la Confiserie LeBlanc devrait rapidement passer de dix-huit à vingt-quatre, voire même plus.

Outre la création d'emplois, puisque la construction d'une extension devrait mener à une campagne de recrutement, la société participe activement à l'attractivité du territoire et s'insère dans le programme d'une économie touristique engagé par la communauté.

L'investissement envisagé est évalué à la somme de 800 000 € ; sans attendre, le Conseil Régional intervient à hauteur de 300 000 €.



➤ MANE

◆ *Extension du bâtiment Collines de Provence*

Le développement de la société nécessite extension de la capacité de stockage.

La communauté de communes va engager le programme des travaux.



➤ MONTALIER

◆ *L'Auberge-Restaurant du village*



Avec le soutien financier de la Communauté de Haute Provence Pays de Banon la municipalité a réalisé cet établissement, situé au cœur du village. Outre une table de grande qualité l'auberge dispose d'une capacité d'hébergement. Ainsi, le village retrouve un commerce et l'animation qui lui faisait défaut.

➤ SAUMANE

◆ *Bistrot de Pays*

Le conseil de communauté a décidé d'apporter un soutien financier à la commune de SAUMANE pour l'achat de la licence IV dont disposait le Bistrot de Pays.

Cette démarche accompagne l'action de revitalisation du village engagée par la municipalité.



➤ SAINT MARTIN LES EAUX

◆ *Ateliers et logements pour les artisans*

Un budget de 1.100.000 €

Il s'agit, pour les élus de la communauté, à travers ce projet et comme les précédents, de créer des emplois et des services au sein même des villages.

Pour renforcer l'aspect aggloméré, non seulement seront réalisés deux ateliers, mais également deux logements.

FINANCEMENT : Le conseil régional apporte une aide financière, pour le programme de 150.000€ et l'ETAT de 300.000€.



► SAINT MAIME

◆ *Les Quatre Reines*

Il s'agit du centre de gravité de la commune, où se trouve la boulangerie, et le commerce adjacent qui comprend café, restaurant et hôtel.

A la demande de la municipalité, la communauté a acheté les murs de la boulangerie ainsi que l'appartement qui la surplombe.

La commune de SAINT MAIME est propriétaire des murs des Quatre Reines, ainsi que la moitié du bâtiment situé à gauche sur la photographie.

Par convention conclue avec la municipalité, la Communauté de Haute Provence Pays de Banon engage un programme de réhabilitation de l'ensemble bâti.

Le Programme financier est évalué à 1 000 000 € d'euros. D'ores et déjà la consultation engagée va permettre de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre afin d'établir le projet.



► DAUPHIN

◆ *Parc d'Activités*

Sur une parcelle de terrain acquise voilà vingt ans, à cette fin, la communauté a engagé les études d'aménagement d'un parc d'activités économiques.

D'ores et déjà, une société spécialisée dans la fabrication de pizzas biologiques a fait acte de candidature pour s'installer sur le site.

► VACHERES

◆ *Acquisition des murs d'un commerce*

La communauté propriétaire du fonds de commerce du café restaurant dénommé Les Lavandes, envisage l'achat des murs afin d'avoir la propriété de l'ensemble, et notamment du logement situé au premier étage.



► SIMIANE LA ROTONDE

Comme le souhaitait la municipalité, la communauté a procédé à l'achat du restaurant « La Palette » et de la maison « Thomas ».

Des travaux de réhabilitation sont prévus sur ces deux bâtiments, avec le souci de maintenir du logement intra-muros et des commerces.

SERVICES AUX HABITANTS

► VILLEMUS

◆ Commerce de proximité

Une belle réalisation qui témoigne de la détermination des élus de la communauté pour accompagner les municipalités dans le regain de vie de leur commune.

COÛT DE L'OPÉRATION : 400 000 € HT

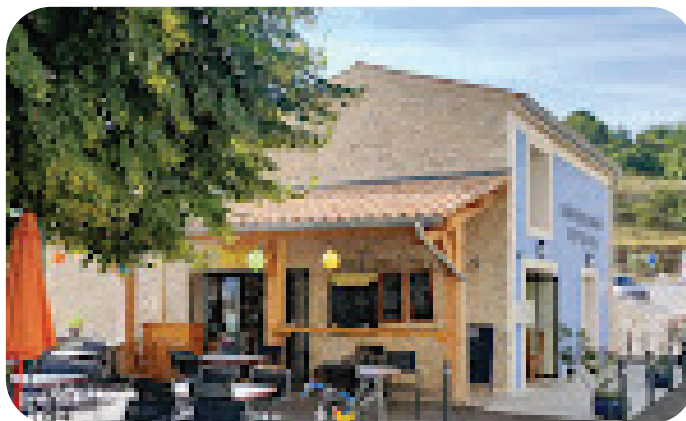
FINANCEMENTS :

- Etat (DETR) : 120 000 €

- Département : 40 000 €

- Région : 80 000 €

- Europe (FEADER) : 53 374 €



► DAUPHIN

◆ Salle Polyvalente

La salle polyvalente, construite au début des années 80, ressent le besoin de travaux de restauration.

Comme l'a souhaité le conseil municipal, le conseil de communauté va porter le programme de restauration dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage.

L'objectif est l'isolation du bâtiment et la recherche d'un dispositif de chauffage plus économique.

Le plan de financement s'élève à environ 700 000 € et devrait bénéficier de fonds européens, régionaux et de l'Etat.

► MANE

◆ Béguinage

Le conseil de communauté a décidé d'initier, sur son territoire une action en faveur de nos aînés.

Il s'agit de créer des structures d'hébergement, dans certains villages, à seule fin d'éviter à nos anciens le dépaysement.

La structure doit être aménagée en espaces privatifs mais aussi avec des lieux communs.

Outre l'intérêt de rester sur son territoire, la démarche a l'avantage de différer le départ en maison de retraite, et surtout de bénéficier de tarifs très inférieurs à ceux de ces établissements.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Maison de Services Publics

Les élus de la communauté de communes ont décidé de mettre en place une Maison de services publics qui est itinérante sur les 21 communes du territoire depuis le 1er janvier 2024.

LUNDI	MARDI	MERCREDI MATIN	JEUDI	VENDREDI
REILLANNE Bureau d'Informations Touristiques 1 ^{er} et 3 ^{ème}	MANE Au 2 ^{ème} étage de la Salle Polyvalente (porte en bois à côté du Tabac- Presse, Rue de la Bourgade)	MANE Au 2 ^{ème} étage de la Salle Polyvalente (porte en bois à côté du Tabac-Pressé, Rue de la Bourgade)	MANE Au 2 ^{ème} étage de la Salle Polyvalente (porte en bois à côté du Tabac- Presse, Rue de la Bourgade)	MANE Au 2 ^{ème} étage de la Salle Polyvalente (porte en bois à côté du Tabac- Presse, Rue de la Bourgade)
ST MICHEL L'OBSERVATOIRE 1 ^{er} étage de la Mairie 2 ^{ème} et 4 ^{ème}	8h30-12h30 13h30-17h00	8h00-13h00	8h30-12h30 13h30-17h00	8h30-12h30 13h30-17h00
9h- 12h30 13h30-16h30				



Mme KHATCHADOURIAN Alexandra, animatrice pour cette structure, est chargée d'orienter et d'informer les citoyens sur les démarches administratives en général aide à la rédaction des CV et des lettres de motivation, accompagnement des demandeurs d'emploi, les télé-procédures en ligne sur internet, aide au montage de dossiers, la mise en relation avec les organismes publics (CAF, Pôle Emploi, CPAM, MSA...).

Les permanences ont lieu dans les locaux des Bureaux d'Informations Touristiques de Reillanne et au 2^{ème} étage de la Salle Polyvalente de Mane (à côté du tabac-pressé) et au sein de la Mairie de Saint Michel l'Observatoire, **sur rendez-vous**. L'agent peut se rendre sur place pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Contact téléphonique : 07.44.91.42.77 – email : msap@cchppb.fr

► SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE

◆ *Crèche intercommunale*

Le chantier progresse normalement et la crèche devrait être terminée en juillet 2024.
Outre la structure petite enfance, des locaux sont prévus pour accueillir des activités médicales.

FINANCEMENTS	
Montant du Projet	2 500 000 €
LES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES	MONTANT
Caisse des Allocations Familiales	650 000 €
ETAT	330 000 €
Conseil Régional	330 000 €
Conseil Départemental	131 570 €
Europe - FEADER	90 485,96 €



LE LOGEMENT

➤ REILLANNE

◆ *Maison « de la place »*

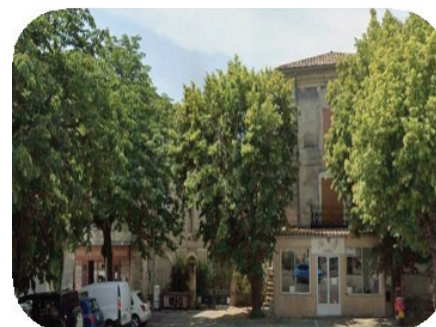
Cette maison fait partie intégrante de l'ensemble bâti dénommé « Le Château ».

Elle était occupée par le salon de coiffure qui a émigré sur le cours Thierry d'Argenlieu.

Le programme de travaux prévoit la restauration de l'appartement situé au 1^{er} étage et l'aménagement au rez-de-chaussée d'une boucherie.

Il s'agit d'organiser, par déplacement de cette dernière, la réhabilitation complète de l'unité foncière dénommée « le Château ».

Globalement, le programme financier représente 3 000 000 €.



COÛT : 300 000 € HT

FINANCEMENTS :

- Etat : 10 500 €

- Etat Fond vert : 209 107 €

- Région : 43 500 €

◆ *Maison « Villardo »*

La communauté a procédé à l'achat d'un ensemble d'environ trois hectares de terrain en prévision de la construction de la future caserne de pompiers et de l'éventuel accueil d'activités économiques.

Sur ce terrain se trouve une maison que la communauté se propose de restaurer en termes d'isolation en vue de sa location.

Le dossier de consultation est prêt, avec un engagement budgétaire de 100 000,00 €.



➤ VILLEMUS

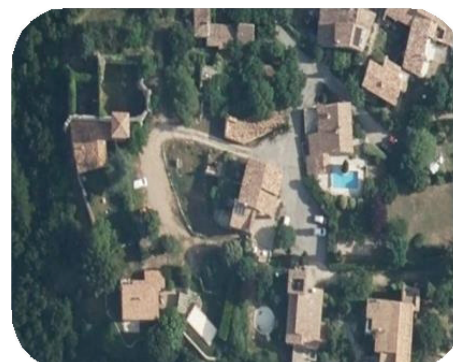
◆ *Ancienne Mairie*

La municipalité se propose de mettre à disposition de la communauté, les locaux de l'ancienne mairie afin de réaliser des logements. Le programme de travaux prévoit au minimum deux logements. À la demande de la municipalité, suite à la mise à disposition du bâtiment, la communauté de communes va engager le programme qui nécessite désignation du maître d'œuvre.

➤ MONTJUSTIN

Construction de deux Logements

Le conseil de communauté accompagne la municipalité dans la mise en œuvre d'un programme qui prévoit la construction de deux logements, dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, afin de porter l'opération et son financement qui pourrait représenter un investissement de 500 000€. Le projet immobilier de la municipalité s'intègre dans une vision d'ensemble et sur le long terme.



► SECTEUR DAUPHIN / SAINT MAIME ◆ Eau Potable

Les pénuries d'eau potable, survenues les années précédentes, ont conduit les conseillers communautaires à s'efforcer de trouver les moyens de renforcer les ressources existantes.

Sur le secteur DAUPHIN/SAINT MAIME existe une capacité d'eau potable découverte en 1943.

A l'époque, l'Armée d'Occupation avait réalisé des forages dans le but de trouver du pétrole ; à défaut d'hydrocarbure, ces forages ont permis de découvrir une eau abondante que la communauté entend exploiter pour renforcer le réseau des communes de DAUPHIN, SAINT MAIME et MANE.

Un forage d'exploitation est prévu sur une parcelle, propriété de la communauté, qui est située sur le territoire de DAUPHIN.



◆ HISTOIRE DE PROVENCE ◆

Le Noël des pauvres

Nous sommes en 1901, à REVEST DU BION, la veille de Noël, dans la campagne « Silence » propriété de la famille MAUREL.

Augustin le fils âgé de 21 ans s'est marié quelques jours plus tôt, le 30 novembre, à une jeune fille de Banon Marie-Rose LOMBARD, âgée de 17 ans.

Ce matin-là Marie-Rose est étonnée de voir sa belle-mère faire chauffer de l'eau en grande quantité, préparer chemises, sous-vêtements, pantalons, vestes et chaussures en grand nombre.

Elle s'inquiète auprès de sa belle-mère qui lui répond d'une phrase sibylline- ils vont bientôt arriver.

- Mais qui ? Demande Marie-Rose ;

- les mendiants ! Lui répond sa belle-mère.

À cette époque, ils étaient nombreux dans la région à errer de ferme en ferme, et chaque année, à Noël, ils se donnaient rendez-vous à Silence.

Déjà au bout du chemin bordé d'amandiers, on aperçoit les premiers invités.

Dès leur arrivée, on les fait entrer un après l'autre dans la bergerie où la chaleur des 300 brebis tempère l'air vif du plateau ; un bourras* a été placé à même le sol ; là ils quittent leur guenilles et ils se lavent avec l'eau chaude préparée par Mme MAUREL

Une fois propres et vêtus de neuf ils se rendent dans la grande salle à manger.

Chaque année c'est une grande fête ; le four de la ferme est plein de tartes aux poireaux et aux courges ; il est de tradition que le soir de Noël on fasse maigre.

Mais le lendemain on sert la traditionnelle dinde, l'agneau et même la charcuterie du cochon tué quelque temps plus tôt.

Pendant trois jours Silence gardait ses invités, cette année-là ils étaient dix-huit à bénéficier de l'hospitalité des MAUREL qui éprouvaient une grande satisfaction à faire le bien.

Ces mendiants avaient pour nom Modeste ou encore le Fou de la Vallée du JABRON et même le comte de SAVOILLANT qui prétendait « avoir dépensé son argent sans compter et ne travaillant pas, avoir été court de d'argent et long de temps ».

Au fil des années leur nombre diminua pour finalement disparaître totalement ; il reste cette belle histoire qui méritait d'être contée

**bourras drap de toile destiné au transport du foin*

Nos remerciements à Madame NEGREL fille d'Augustin MAUREL